



HAL
open science

Quand l'expérience explique l'absence de remise en cause des croyances

Romy Sauvayre

► **To cite this version:**

Romy Sauvayre. Quand l'expérience explique l'absence de remise en cause des croyances. *Raison Présente*, 2015, *Croyance et connaissance*, 188, pp.23-33. 10.3406/raipr.2013.4501 . hal-01139306

HAL Id: hal-01139306

<https://hal.science/hal-01139306>

Submitted on 3 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUAND L'EXPÉRIENCE EXPLIQUE L'ABSENCE DE REMISE EN CAUSE DES CROYANCES

Romy SAUVAYRE

*Maître de conférences en sociologie
Clermont Université
Université Blaise Pascal
Laboratoire de Psychologie Sociale et Cognitive (UMR 6024 CNRS).
34, avenue Carnot
63037 Clermont Ferrand Cedex 1*

L'adhésion inconditionnelle à des croyances en marge de l'acceptable ou du plausible peut paraître incompréhensible de prime abord, au point de provoquer le rire ou le rejet. Si de nombreuses personnes considèrent qu'il leur est possible de gagner au Loto® alors que leurs chances sont faibles (une sur quatorze millions), elles sont bien moindres à considérer que l'apposition des mains ou un régime alimentaire particulier peut guérir des cancers incurables. Le mystère des croyances s'épaissit lorsque disposer d'une preuve sans équivoque de la fausseté d'une croyance, ne suffit pas à provoquer son abandon. Certaines thèses convoquent alors le besoin de croire ou l'aveuglement volontaire pour expliquer ce mystère et laissent entendre que ce serait le signe d'un manque de logique, voire de rationalité. Il semble alors qu'une barrière étanche s'élève entre la croyance considérée et les éléments participant à son démenti. Le morcellement ou l'étanchéité apparente des croyances peut ainsi paraître incompréhensible. En somme, comment peut-on expliquer cette absence d'abandon des croyances alors que tout semble converger raisonnablement ou logiquement vers cette résultante ?

Ce sera au moyen d'un modèle compréhensif postulant la rationalité de l'acteur¹ que nous tenterons d'apporter des éléments de compréhension à cet aspect contre-intuitif des mécanismes de la croyance. Ce modèle de la rationalité cognitive érigé par Raymond Boudon considère tout phénomène social comme la résultante d'actions, de croyances et de comportements individuels (Boudon, 1992). Cela implique, pour le chercheur, la nécessité de mettre en exergue les « causes individuelles » dudit phénomène et par conséquent de « comprendre les raisons qu'ont les acteurs sociaux de faire ce qu'ils font ou de croire ce qu'ils croient » (*ibid.*, p. 27). Le postulat de rationalité n'implique pas que les acteurs sociaux soient mus par une rationalité forte, mais admet que le *sens* qu'un acteur donne à ses actions ou à ses croyances repose sur des *raisons* (Boudon, 2003) qui ne sont pas « objectivement

¹ La rationalité est alors un positionnement méthodologique et non ontologique comme le prescrit le courant de l'*individualisme méthodologique* (cf. Weber M., *Économie et société*, vol. 1, Paris, Presses Pocket, 1998 [1921]).

valides » (Boudon, 1986, p. V). Ce faisant, nous ne discuterons pas la véracité des croyances portées par les acteurs sociaux, mais nous nous centrerons sur les raisons qui les amènent à tenir une proposition pour vraie, et donc à croire. Ainsi, nous nous accordons avec l'acception du philosophe Pascal Engel pour lequel : « Croire, c'est tenir pour vrai et au moins être disposé à donner son *assentiment* à une certaine proposition, et pour une certaine *raison* » (Engel, 2006, p. 224). Cet assouplissement du concept rapproche alors le rationnel et le raisonnable là où ils sont habituellement opposés².

Étudions les mécanismes contre-intuitifs des croyances à partir d'une population singulière d'anciens membres de mouvements de toutes obédiences (chrétien, bouddhiste, philosophique, spiritualiste, de développement personnel, guérisseur et « soucoupiste »³), ayant la particularité d'avoir adhéré inconditionnellement à des croyances normativement en marge au point de susciter la moquerie ou l'incrédulité au premier abord. L'ensemble de leur quotidien et de leur manière de penser a été tourné, lors de leur période d'appartenance, vers ces croyances « invraisemblables », et l'observance des règles et pratiques prônées par la doctrine marginale à laquelle ils se sont affiliés. Ainsi, ces ex-adeptes⁴ ont évolué dans un « monde symbolique » à part, tout en étant pleinement inséré socialement, au sein duquel les connaissances scientifiques étaient dévaluées, amendées et remplacées par des croyances « invraisemblables » considérées comme absolument vraies. Cela a eu pour conséquence redéfinir croyance et connaissance : la croyance était perçue comme une connaissance, et inversement.

1 Croire ou les degrés de l'adhésion ?

La croyance est un terme polysémique qui revêt généralement deux acceptions. « Tantôt le terme de « croyance » désigne le contenu de ce qui est cru (*croire que le père Noël existe*), tantôt il désigne l'attitude de celui qui croit » (Engel, 2006, p. 223). La croyance renvoie donc à la fois à l'*objet* de cette croyance – une doctrine formulée sous forme de proposition – et au rapport à la croyance – le fait de croire ou *le « croire »* (Hervieu-Léger, 2001) – à savoir donner son assentiment à cette proposition. Comme l'atteste l'anthropologue Roberte Hamayon (2005, p. 16), « nous appliquons le terme croyance aussi bien à ce que l'on croit qu'au fait même de croire, à un contenu idéal qu'à l'adhésion à ce contenu ; nous parlons aussi bien de “croyances” pour évoquer des conceptions religieuses – et l'emploi du pluriel est alors significatif – que de “la croyance” comme état d'esprit, comme attitude mentale, psychique ou affective du sujet croyant ».

Ce second usage du terme croire – le rapport à la croyance – nous amène à considérer que croire renvoie à tenir une proposition pour vraie ou pour probable. Ce rapport à la croyance

² Pour approfondir la question de la différence entre le rationnel et le raisonnable, voir Perelman (1979).

³ Jean-Bruno Renard (1988) distingue les groupes « ufologiques » qui ont une démarche scientifique, des groupes « soucoupistes » qui « proclament leur certitude d'une communication établie avec des entités de l'espace » (*ibid.*, p. 71).

⁴ Le corpus repose sur 48 entretiens biographiques, d'une durée moyenne de 6h30, réalisés en Belgique, en France, au Luxembourg et en Suisse.

est alors fait de degrés (Sauvayre, 2012) parmi lesquels l'on compte l'« adhésion inconditionnelle », l'adhésion « partielle » et l'adhésion « aporétique ». Ces différents types d'adhésion – inconditionnel, probabiliste, ou aporétique – interviennent conjointement dans les mécanismes de la croyance.

L'*adhésion inconditionnelle* consiste à tenir inconditionnellement pour vraie une proposition au point de lancer tout fervent croyant dans un long et ardent plaidoyer auprès de tout contradicteur. Ce type d'adhésion indéfectible est tel qu'il implique une certitude absolue à l'égard de ladite proposition au point de ne plus la considérer comme une croyance mais comme une connaissance.

L'*adhésion partielle* apparaît lorsqu'une proposition est tenue pour possible, plausible ou probable sans que cela conduise à une intense force de conviction. Par exemple, sur la base d'un raisonnement bien argumenté, un chercheur pourra vous convaincre qu'au vu du nombre d'étoiles et de galaxies recensées, les conditions sont propices à l'apparition de la vie sur une ou plusieurs planètes. Il pourra ainsi vous amener à considérer la possible existence d'une vie extraterrestre. Vous voudrez bien croire à son raisonnement, croire en l'existence d'une vie extraterrestre, mais il est peu probable que vous abandonniez tous vos biens matériels, dès demain, pour attendre votre enlèvement extraterrestre et vivre des jours meilleurs dans une autre galaxie.

Enfin, l'adhésion *aporétique* conduit un individu, au terme d'une délibération, à ne pas pouvoir donner son assentiment à une croyance plus qu'à une autre. Ce rapport à la croyance trouve une métaphore appropriée en la fable attribuée au philosophe Jean Buridan⁵ et décrite ainsi par Raymond Boudon : « situé à égale distance entre deux sacs d'avoine de même volume, contenant un produit de qualité identique et dégageant la même odeur, n'ayant donc aucune raison de choisir l'un plutôt que l'autre, il [l'âne] ne parvient à se décider, hésite interminablement et finit par mourir de faim » (Boudon, 2001, p. 30). Cette fable, rapportée à la croyance, renvoie au fait que l'individu en question n'aura pas de raisons suffisantes d'accepter ou de rejeter une ou plusieurs propositions, de sorte qu'il n'en fera rien. Ainsi, contrairement à Leibnitz⁶, nous plaidons en faveur de l'existence de ce type d'atermoiement. Néanmoins, certains adeptes pourront contourner cet « effet de Buridan » et donner leur assentiment, non à une proposition mais à un individu⁷.

2 La place de l'expérience dans l'adhésion inconditionnelle

⁵ Philosophe français du XIV^e siècle. Il étudia notamment sous la direction de Guillaume d'Occam. Cette fable lui est attribuée alors qu'elle n'est pas présente dans ses écrits. Cf. Neuberg (1995, p. 104-105).

⁶ « L'âne de Buridan, dit Leibniz (1969, § 303), est un cas impossible, « une pure chimère qui ne se trouve jamais dans la nature », car « il y aura toujours bien des choses dans l'âne et hors de l'âne, quoiqu'elles ne nous apparaissent pas, qui le déterminent à aller d'un côté plutôt que de l'autre » (*ibid.*, § 49) » (cité par Neuberg, 1995, p. 107).

⁷ Nous ne pouvons développer davantage ces éléments qui ne constituent pas ici l'objet principal de cette contribution.

Examinons à présent plus en détail l'interrelation entre l'adhésion inconditionnelle, probabiliste et le rapport à l'expérience, afin d'éclairer le mystère du morcellement de la croyance. Rappelons qu'il est fréquent de taxer d'irrationalité tout individu qui maintient son adhésion à des croyances démenties par les faits. Nous postulons que cette apparente irrationalité trouve son origine dans un mode de raisonnement rationnel largement partagé. Toutefois, nous verrons, au moyen d'un exemple concret, que les liens logiques et inférentiels qui semblent se tisser entre les croyances – n'a pas toujours cours au sein des croyances « invraisemblables » dès lors que celui qui en est porteur nourrit à leur égard un rapport inconditionnel.

2.1 Le morcellement des croyances ou l'abandon qui ne survient pas

Prenons pour exemple Sylvain, un ancien adepte qui a adhéré inconditionnellement à un mouvement soucoupiste⁸. Durant de nombreuses années, il fut convaincu de détenir une « vérité absolue » sur le monde, que d'autres ignoraient : la vie sur Terre a été créée par des extraterrestres et Sylvain avait, comme ses condisciples, la chance de pouvoir communiquer avec eux. Il détenait ce savoir du fondateur du mouvement qui tenait ces informations des extraterrestres. Néanmoins, lors de son parcours, un questionnement insinué par un proche le conduit à s'interroger sur certains événements. Méthodiquement, il accumule des preuves factuelles et des témoignages de personnes qu'il décrit comme n'ayant « aucune raison de mentir ». Au terme de son investigation, il a la certitude que le fondateur du mouvement a menti ; ce qu'il estime intolérable. Sylvain remet alors en question le mouvement et son fondateur, mais conserve sa croyance en l'existence des extraterrestres et en leur implication dans la création de la vie sur Terre. Cela paraît contre-intuitif car tout concourt à un abandon total de ses croyances. La propriété holistique des croyances amène à tisser un lien entre les mensonges du fondateur qui a transmis l'idée que les extraterrestres ont créé la vie sur Terre et l'existence de ces extraterrestres. Il est ainsi raisonnable d'inférer que si le fondateur a menti sur de nombreux éléments, l'ensemble de son message est sujet à caution, dont celui de la création de la vie sur Terre par les extraterrestres. Or, alors que Sylvain s'est prouvé factuellement l'ensemble de la supercherie, qu'il est convaincu que le fondateur du mouvement est un imposteur, il continue cependant à croire que les extraterrestres ont créé la vie sur Terre. Voici ce qu'il relate :

⁸ Le soucoupisme est un mouvement qui « prétend rencontrer des entités matérielles, les extraterrestres » (Renard, 1988, p. 25). Il s'agit d'un mouvement « relevant du néo-évhémérisme, c'est-à-dire de l'explication extraterrestre des religions » (*ibid.*, p. 49).

Sylvain : « Et je crois toujours que les extraterrestres existent, qu'ils ont créé la vie, et que le fondateur les a rencontrés et qu'il a reçu un message. Ça reste dans ma tête en fait hein. Je ne remets pas en cause la croyance de base ». Il ajoute un peu plus loin en parlant du fait que les extraterrestres ont créé la vie sur Terre : « C'est marrant parce que je n'arrive pas à croire que ça puisse être autre chose que ça. Pourtant, je ne crois plus que ce gars-là [le fondateur] est un messager ou quoi que ce soit [prrt] j'ai bien vu dans ses bouquins que c'était un tissu de conneries, mais je n'arrive pas à me défaire de cette idée »⁹.

Or, l'on pourrait s'attendre à ce que cet adepte fasse l'inférence suivante : puisque le fondateur a menti sur un, deux, trois, quatre éléments de son discours, il est raisonnable de penser qu'il ait pu également mentir sur sa prétendue rencontre avec les extraterrestres et sur leur existence. Or, force est de constater, comme nous venons de le voir avec le parcours de Sylvain, qu'il n'en est rien. Les croyances semblent donc morcelées, isolées les unes des autres, ce qui paraît contre-intuitif. La croyance en l'existence des extraterrestres et la théorie de la genèse de la vie sur Terre semblent isolées du reste des croyances de Sylvain et du processus inférentiel susceptible de les remettre en question.

Comment expliquer cet apparent *morcellement* des croyances là où l'on aurait pu s'attendre raisonnablement à ce qu'un lien logique et inférentiel les lie ? Rappelons qu'*a posteriori* Sylvain s'étonne lui-même de ne pas voir sa croyance aux extraterrestres ployer sous la logique.

Que faisons-nous lorsque nous-mêmes – observateurs extérieurs – étudions et décrivons les croyances d'un tiers ?¹⁰ Nous extrayons momentanément les croyances A et B du contexte et de la biographie du système de croyances de l'individu. Nous sommes raisonnablement amenés à tisser des liens logiques entre les croyances A et B : si la croyance A est fautive, alors nous inférerons que la croyance B est fautive. De la même manière, il nous paraît logique de voir Sylvain, qui a mis en lumière les mensonges répétés d'un messager, remettre en question l'ensemble des messages transmis jusqu'à celui mentionnant l'existence des extraterrestres et leur responsabilité dans la genèse de la vie sur Terre. Ainsi, nous concluons que si le fondateur du mouvement soucoupiste ment sur un élément de sa doctrine, alors il est possible qu'il mente pour tous les messages transmis. Or, ce faisant, notre raisonnement ne repose que sur un mode d'acceptation des croyances, à savoir accepter et tenir pour vraies les propositions transmises par le fondateur. Ainsi, si la confiance accordée au fondateur est remise en question, l'ensemble du message se doit d'être remis en question. Mais il existe un autre mode d'acceptation des croyances : l'expérience. Si le discours et l'argumentation amènent à une adhésion partielle, l'expérience personnelle générera une adhésion inconditionnelle et indéfectible. Cette dimension expérientielle et l'adhésion inconditionnelle expliquent alors le morcellement de la croyance et ses aspects les plus contre-intuitifs.

⁹ Certains termes ont été substitués pour préserver l'anonymat de l'enquêté.

¹⁰ Pour une analyse du prisme de l'observateur extérieur par rapport à l'adepte en situation de contradiction, cf. Sauvayre (2010).

2.2 Interaction entre expérience et inconditionnalité du rapport à la croyance

L'expérience est un terme polysémique qui renvoie à des réalités multiples. La philosophie, depuis Platon, a largement débattu sur l'« expérience sensible » faite de sensations et de perceptions alors que les neurosciences l'abordent sous le vocable d'« expérience sensorielle » (Kolb et Whishaw, 2002, p. 279). L'expérience ne sera donc pas abordée ici selon l'acception dubétienne de logiques d'action reliant l'individu aux structures sociales¹¹, mais sera considérée sous ses dimensions perceptives et sensorielles qui constituent l'expérience de vie d'un individu. Tout ce qui sera perçu par les différents sens (l'ouïe, la vue, le toucher, l'odorat et le goût) sera commué en informations susceptibles d'être encodées en mémoire pour constituer un stock idiosyncrasique de connaissances subjectives sur le monde. Cette connaissance individuelle et personnelle fournie par les sens de cet individu sera confrontée aux assertions, hypothèses et croyances qui appelleront à une délibération au terme de laquelle il les tiendra pour fausses, vraies ou probables. Toute expérience personnelle éprouvée individuellement et subjectivement aura alors une valeur de vérité absolue en ce qu'elle est par définition de première main – primaire – et non médiatisée par un tiers – secondaire. Ce faisant, ces données empiriques seront ancrées durablement dans le *cadre cognitif* de l'individu et ne seront pas mobilisées comme une croyance, mais comme une connaissance fiable, personnelle et subjective sur le monde puisqu'elle aura été *éprouvée* comme réelle.

Ce rapport entre expérience et croyance est fondamental au sein des mécanismes de la croyance. En effet, si des liens logiques peuvent se tisser entre les croyances (la propriété holistique), ils sont supplantés par des *liens expérientiels* (primaires) qui isolent, morcellent et détachent les croyances des liens secondaires qu'elles avaient tissés avec des croyances connexes qui les ont alimentées. Voyons comment cela est-il possible.

Lorsqu'une nouvelle croyance est soumise à un futur adepte, les « médiateurs de la croyance » (Bronner, 2003) et les « coopteurs » (Sauvayre, 2012) mobilisent une argumentation solide et rodée d'une teneur logique et pseudologique. L'adepte peut alors donner son assentiment à cette nouvelle croyance de manière partielle ou probabiliste : cela lui semble logique, fondé, crédible. Au cours de cette phase, les éléments de croyances sont encore volatils ou instables car empreints d'incertitude. En effet, son adhésion tout entière repose sur la confiance qu'il accorde au médiateur de la croyance et sur la solidité apparente de l'argumentation. À ce stade, l'adepte ne nourrit pas encore d'adhésion inconditionnelle à cette nouvelle croyance, mais une adhésion partielle ou probabiliste comme l'exprime Sylvain :

¹¹ « [...] la sociologie de l'expérience sociale vise à définir l'expérience comme une combinaison de logiques d'action, logiques qui lient l'acteur à chacune des dimensions d'un système. L'acteur est tenu d'articuler des logiques d'action différentes et c'est la dynamique engendrée par cette activité qui constitue la subjectivité de l'acteur et sa réflexivité » (Dubet, 1994, p. 105).

Sylvain : « Mais à l'époque, j'ai juste accepté l'idée globale générale et probable que peut-être effectivement on va croire ce gars qui dit qu'il a rencontré un extraterrestre et puis voilà. On est resté sur des idées générales et je ne suis pas rentré dans le détail ».

Le rapport à la croyance est ici secondaire en ce qu'il est médiatisé par un tiers et que Sylvain n'a pas pu constater par lui-même la véracité de son propos. S'il ne peut y croire absolument, il donne néanmoins son assentiment au médiateur et admet la possible véracité de son message.

Mais dès lors que l'adepte expérimente, et donc met à l'épreuve par lui-même la proposition qui lui est faite avec son expérience sensorielle, il tient ladite proposition pour absolument vraie. Il considère qu'il détient une preuve formelle, une *preuve subjective*, expérimentée de manière interne et individuelle ; celle-ci génère de vives émotions et prend la forme d'une preuve irréfutable en ce que sa véracité est vécue et ressentie. Dans la mesure où il a pu constater directement la véracité de la proposition, sans médiateur ni intermédiaire, plus aucun doute ne subsiste. Dès lors, il adhère inconditionnellement à ladite proposition. Marquée par les preuves subjectives, l'empreinte émotionnelle est telle qu'elle imprimera la mémoire autobiographique de l'adepte pour constituer une trace mnésique. Reposant sur une forte dynamique émotionnelle et cognitive, le souvenir de cette preuve subjective s'ancrera profondément dans sa mémoire. Ce faisant, l'adhésion inconditionnelle se manifeste dès lors qu'elle n'est plus médiatisée par un tiers (rapport secondaire) mais que l'adepte en a expérimenté la véracité par lui-même (rapport primaire). Le témoignage de Véronique met bien en exergue cette récurrence de l'expérience subjective qui l'a conduite progressivement à croire absolument en l'efficacité des techniques proposées dans le mouvement auquel elle a appartenu :

Véronique : « Et, donc par rapport à ça, comme effectivement je voyais que ça m'aidait contre mes angoisses, contre certains malaises que j'avais un peu psychologiques [...] qui étaient partis aussi petit à petit, ben j'ai fini par y croire tout à fait quoi [...] ».

Une fois l'adhésion inconditionnelle acquise, il s'ensuit un mécanisme contre-intuitif qui conduit au morcellement ou à l'étanchéité de la croyance : ladite croyance se détache à la fois de l'argumentation initiale et médiatisée, et de son contexte d'adhésion, pour devenir une croyance *quasi autonome* nourrissant un *lien exclusif* avec l'expérience subjective de l'adepte. Ce faisant, la croyance B s'émancipe des liens logiques inférentiels qu'elle entretenait initialement avec la croyance A pour ne privilégier que le lien direct expérientiel. Cependant, elle ne perd pas ce lien logique, mais ce dernier devient minoritaire devant l'expérience subjective de la véracité de la croyance.

Par conséquent, lorsqu'une contradiction atteint une des croyances de l'adepte, cela déclenche un raisonnement logique qui l'amènera à s'interroger sur les croyances conjointes (liées par un lien conditionnel du type « si A alors B »). Ces croyances pourront être remises en cause. Mais lorsque les inférences l'amènent à s'interroger sur une croyance pour laquelle il nourrit une adhésion inconditionnelle, l'adepte mobilisera les éléments issus de son expérience subjective. Comme nous venons de le voir, l'adhésion inconditionnelle se manifeste lorsque l'adepte a éprouvé par lui-même la véracité de la croyance. Le poids de l'expérience subjective est alors considérable en ce qu'il est direct alors que le poids de

l'inférence logique est affaibli par la médiatisation d'une logique conditionnelle du type « si alors ».

Illustrons à nouveau notre argumentation par le parcours biographique de Sylvain. Après une année d'effort, il est parvenu à abandonner la croyance aux extraterrestres. Il est maintenant convaincu, avec la plus grande certitude, que le mouvement dans lequel il s'était affilié est une fumisterie et il tente d'en convaincre ses proches. Convaincu par son propos, Sylvain en fait part à un autre adepte que nous nommerons Pierre. Devant le raisonnement de Sylvain, Pierre accepte intellectuellement sa logique et son argumentation. Toutefois, la réponse qu'il fera à Sylvain déconcerte ce dernier :

Sylvain : « “Moi, je reste parce que quand même je crois que les extraterrestres existent” [lui explique Pierre]. Alors, je lui dis : « Mais comment tu peux croire ça ! Si ce gars-là [le fondateur du mouvement] ment, si les messages sont des mensonges, si ceci, si cela ». Et alors le truc, c'était : “Je les ressens” [...] je les ressens, donc c'est vrai. Mais ça fait des années que tous les jours, on ferme les yeux, qu'on pense à eux [les extraterrestres], et qu'on leur envoie des messages et qu'on s'en est fait une représentation mentale, c'est sûr qu'on ressent des choses, c'est évident [...]. “Tu as sûrement raison Sylvain [lui répond son ami], mais moi je ressens des choses” ».

En effet, régulièrement depuis de nombreuses années, Pierre communiquait avec les extraterrestres. Cette croyance en leur existence s'était donc émancipée du médiateur de la croyance et de l'argumentation initiale (le fondateur avait conté sa rencontre avec les extraterrestres) pour nourrir un lien presque exclusif avec l'expérience subjective de communication. L'émotion ressentie faisait office de preuve subjective incontestable. Le lien inférentiel et secondaire qui avait amené Pierre à accepter la véracité du récit du fondateur de la croyance s'était atténué au profit du lien expérientiel et primaire forgé lors des séances de communication extraterrestre. Ainsi, la remise en cause du médiateur (le fondateur) n'a pas d'influence sur son adhésion à la croyance aux extraterrestres puisqu'il dispose d'autres *preuves* que le seul discours du fondateur.

Cette absence de remise en cause de la croyance paraît contre-intuitive, voire irrationnelle aux yeux d'un observateur extérieur qui ne prend en considération que les liens logiques qui se sont établis entre le médiateur et la croyance. Or, si l'on prend en considération la place de l'expérience subjective, force est de constater que Pierre a de bonnes raisons de ne pas abandonner sa croyance. En effet, il dispose de preuves suffisantes, stockées en mémoire, plaidant en faveur de l'existence des extraterrestres.

Bibliographie

- Boudon R. (1992), « Action », in Boudon R. (dir.), *Traité de sociologie*, Paris, PUF, p. 21-46.
- Boudon R. (1986), *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Fayard.
- Boudon R. (2001), *La logique du social: introduction à l'analyse sociologique*, Paris, Hachette littératures.
- Boudon R. (2003), *Raison, bonnes raisons*, Paris, PUF.
- Bronner G. (2003), *L'empire des croyances*, Paris, PUF.
- Dubet F. (1994), *Sociologie de l'expérience*, Paris, Éditions du Seuil.
- Engel P. (2006), « Croyance individuelle », in Mesure S. et Savidan P. (dir.), *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, p. 223-225.
- Hamayon R. N. (2005), « L'anthropologue et la dualité paradoxale du « croire » occidental », *Théologiques*, vol. 13, n° 1, p. 15-41.
- Hervieu-Léger D. (2001), *La religion en miettes ou la question des sectes*, Paris, Calmann-Lévy.
- Kolb B. et Whishaw I. Q. (2002), *Cerveau et comportement*, Bruxelles, De Boeck Université.
- Neuberg M. (1995), « Contingences et responsabilité », in Paperman P. et Ogien R. (dir.), *La couleur des pensées : sentiments, émotions, intentions*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales, p. 101-117.
- Perelman C. (1979), « The Rational and The Reasonable », in Perelman C., *The New Rhetoric and the Humanities : essays on rhetoric and its applications*, London, D. Reidel, p. 117-123.
- Renard J.-B. (1988), *Les Extraterrestres : une nouvelle croyance religieuse ?*, Paris, Cerf.
- Sauvayre R. (2010), « Contradictions factuelles, doutes et rupture des croyances défiant le sens commun : une dynamique contre-intuitive », in Guy B. (dir.), *Ateliers sur la contradiction. Nouvelle force de développement en science et société*, Paris, Presses de l'École des Mines, p. 303-312.
- Sauvayre R. (2012), *Croire à l'incroyable*, Paris, PUF.